

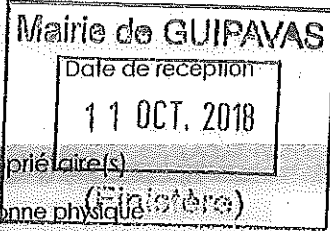
Déclaration d'intention d'aliéner ou demande d'acquisition d'un bien soumis à l'un des droits de préemption prévus par le code de l'urbanisme

Ministère chargé de l'urbanisme

(Article A 213.1 du Code de l'urbanisme)

Dossier : VENTE SAS MARIN/SOARES
Réf. : 30007648
Clerc : MLH

- Déclaration d'intention d'aliéner un bien (1) Soumis au droit de préemption urbain (D.P.U.) (articles L. 211-1 et suivants du Code de l'urbanisme (2))
 Compris dans une zone d'aménagement différé (Z.A.D.) (articles L.212-1- et suivants du Code de l'urbanisme (3))
 Compris dans une zone de préemption délimitée au titre des espaces naturels sensibles de départements (articles L. 142-1- et suivants du Code de l'urbanisme(4))
 Demande d'acquisition d'un bien (1) Soumis au droit de préemption urbain (D.P.U.) (2)
 Compris dans une zone d'aménagement différé (Z.A.D.) (3)



Cadre réservé à l'administration
Numéro d'enregistrement

Prix moyen au m²

180

A. Propriétaire(s)
Personne physique (ministère)

Nom, prénom
Profession (facultatif) (5)
Personne morale
Dénomination SAS MARIN
Forme juridique SAS
Nom, prénom du représentant
Adresse ou siège social (6)

N° voie 200 Extension Type de voie Rue
Nom de voie André Chédid Lieu-dit ou boîte postale
Code postal 29490 Localité GUIPAVAS

Si le bien est en indivision, Indiquer le(s) nom(s) de l'(des) autres co-Indivisaires et sa (leur) quote-part (7):

B. Situation du bien (8)

Adresse précise du bien
N° voie 220 Extension Type de voie Rue
Nom de voie André Chédid Lieu-dit ou boîte postale
Code postal 29490 Localité GUIPAVAS

Superficie totale du bien 7209

Références cadastrales de la ou les parcelles

Section	N°	Lieu-dit (quartier, arrondissement)	Superficie totale
BD	14	KERVIVARC'H	31
BD	15	KERVIVARC'H	29

Plan(s) cadastral (aux) joint(s) OUI NON

C. Désignation du bien

Immeuble Non bâti Bâti sur terrain propre Bâti sur terrain d'autrui, dans ce cas indiquer nom et adresse du Propriétaire

Occupation du sol en superficie (m²)

Terres	Prés	Vergers	Vignes	Bois	Landes
Carrières	Eaux cadastrées	Jardins	Terrains à bâtir	Terrains d'agrément	Sol

Bâtiments vendus en totalité (9)

Surface construite au sol (m²)

Surface utile ou habitable (m²)

Nombre de Niveaux : Appartements : Autres locaux :

Vente en loi de volumes

Locaux dans un bâtiment en copropriété (10)

N° du lot	Bâtiment	Etage	Quote-part des parties communes	Nature et surface utile ou habitable	Le bâtiment est achevé depuis :	Plus de 4-10 ans	<input type="checkbox"/>
					Le règlement de copropriété a été publié aux hypothèques depuis : <td>Moins de 4-10 ans</td> <td><input type="checkbox"/></td>	Moins de 4-10 ans	<input type="checkbox"/>
						Plus de 10 ans	<input type="checkbox"/>
						Moins de 10 ans	<input type="checkbox"/>

En cas d'indivision, quote-part du bien vendu :

Droits sociaux (11)

Désignation de la société :

Désignation des droits :

Nature Nombre Numéro des parts

D. Usage et occupation (12)

Usage

Habitation professionnel mixte commercial agricole autre (préciser) : bureaux et locaux d'activités

Occupation

par le(s) propriétaire(s) par un (des) locataire(s) sans occupant autre (préciser) : partiellement loué

Le cas échéant, joindre un état locatif

E. Droits réels ou personnels

Grevant les biens OUI NON

Préciser la nature Indiquer si rente viagère antérieure

F. Modalités de la cession

1 - Vente amiable

Prix de vente ou évaluation (en lettres et en chiffres) CINQ CENT QUARANTE-HUIT MILLE SIX CENTS EUROS (548 600 €) net de frais et de taxes

Dont éventuellement inclus :

Mobilier Cheptel Récoltes Autres

Si vente indissociable d'autres biens

Adresse précise du bien (description à porter en annexe) :

Modalités de paiement :

comptant à la signature de l'acte authentique à terme (préciser) :

Si commission, montant : 21 900 € TTC HT A la charge de : acquéreur vendeur

Paiement en nature

Désignation de la contrepartie de l'allénation

Evaluation de la contrepartie

Rente viagère

Montant annuel Montant comptant

Bénéficiaire(s) de la rente

Droit d'usage et d'habitation (à préciser)

Evaluation de l'usage ou de l'usufruit

Vente de la nue-propriété (à préciser)

Echange

Désignation des biens reçus en échange

Montant de la soule le cas échéant Propriétaires contre-échangistes

A, société

Bér. .aire Estimation du bien apporté

Cession de l'antéisme de terrains contre remise de locaux à construire

Estimation du terrain Estimation des locaux à remettre

Locallon-accession - Estimation de l'immeuble objet de la location-accession

2 - Adjudication (13)

Volontaire Rendue obligatoire par une disposition législative ou réglementaire

Mettant fin à une indivision ne résultant pas d'une donation-partage

Date et lieu de l'adjudication Montant de la mise à prix

G. Les soussignés déclarent :

Que le(s) propriétaire(s) nommé(s) à la rubrique 1

Demande(n) au titulaire du droit de préemption d'acquies les biens désignés à la rubrique 3 aux prix et conditions indiqués (14)

A (ont) recherché un acquieseur disposé à acquies les biens désignés à la rubrique 3 aux prix et conditions indiqués

Nom, prénom de l'acquieseur (15) Monsieur SOARES Emmanuel ou toute personne physique ou morale pouvant se substituer

Profession (facultatif) Chef d'entreprise

Adresse

N° voie 7 Extension C Type de voie Rue

Nom de voie des Rochers Lieu-dit ou boîte postale

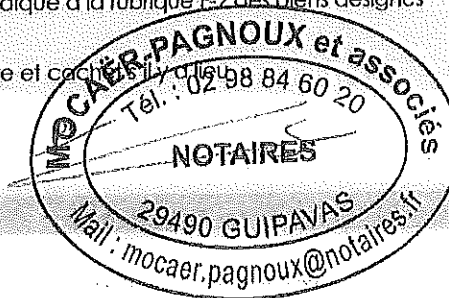
Code postal 29850 Localité GOUESNOU

Indications complémentaires concernant l'opération envisagée par l'acquieseur (facultatif) (16)

Qu'il est chargé de procéder à la vente par voie d'adjudication comme indiqué à la rubrique E-2 des biens désignés à la rubrique C appartenant a(ux) propriétaire(s) nommé(s) en A

A GUIPAVAS Le 05/10/2018

Signature et cachet



H. Rubrique à remplir si le signataire n'est pas le propriétaire (17) :

Nom, prénom MOCAER Nicolas

Qualité Notaire

Adresse

N° voie 17 Extension Type de voie Place

Nom de voie Saint Herbot Lieu-dit ou boîte postale

Code postal 29490 Localité GUIPAVAS

I. Notification des décisions du titulaire du droit de préemption :

Toutes les décisions relatives à l'exercice du droit de préemption devront être notifiées :

A l'adresse du (des) propriétaire(s) mentionné(s) à la rubrique A

A l'adresse du mandataire mentionnée à la rubrique H, adresse où le(s) propriétaire(s) a (ont) fait élection de domicile

J. Observations

K. Cadre réservé au titulaire du droit de préemption :

ANNEXE à la présente DECLARATION N° 30007648

Références cadastrales des parcelles

Section	Numero	Lieudit	Superficie (en m ²)
BD	237	KERVIVARC'H	2450
BD	239	KERVIVARC'H	1329
BD	241	220 RUE ANDRE CHEDID	3240
BD	290	KERVIVARC'H	130

D. :
F. :
Commune :
GUIPAVAS

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des Impôts foncier suivant :
BREST
Cité Administrative 1, Square Marc Sangnier 29218
29218 BREST CEDEX 2
tél. 02 98 80 89 22 -fax
plgc.finistere.brest@dgfiip.finances.gouv.fr

Section : BD
Feuille : 000 BD 01
Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/1000
Date d'édition : 13/07/2018
(fuseau horaire de Paris)
Coordonnées en projection : RGF93CC48
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

